

**COMMUNE
DE
WINGERSHEIM**

Département du Bas-Rhin
Arrondissement Chef-Lieu

Date de convocation : 1 août 2014

**Extrait des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 août 2014

Sous la Présidence de Bernard FREUND, Maire
Elus : 15 - En fonction : 15 - Présents : 12

Présents : SPITZER François – ECKART Jean-Luc - BREZE Catherine –BURGER Sylvie - FRITSCH
Christelle - FUCHS Albert - GANTZER Pierre - LAPP Sébastien - MEYER Isabelle - REMOND
Xavier - UGE Brigitte

Absents excusés : KOESSLER Michèle - FUCHS Didier – WOLFF Jennifer

DCM 54-2014

1 – Commande publique

1.1 – Marchés publics

Viabilisation Lotissement « Les Houblonnières » – Attribution des marchés

L'appel à candidatures suivi de l'ouverture des plis en date du 21 juillet 2014 a donné les résultats suivants :

Lot 1 : voirie et réseaux (estimation 515 950 € HT)

GCM de Bouxwiller	496 475,00 € HT
ADAM de Bouxwiller	571 379,00 € HT
JEAN LEFEBVRE de Schweighouse/Moder	426 064,10 € HT
RAUSCHER d'Adamswiller	514 030,30 € HT
GARTISER de Saverne	462 145,50 € HT
COLAS d'Osswald	477 445,55 € HT
MULLER TH de Krautergersheim	472 006,00 € HT
SATER de Soufflenheim	427 795,00 € HT
WICKER de Schaffhouse/Zorn	438 385,00 € HT

Lot 2 : éclairage public (estimation 37 418 € HT)

EIFFAGE ENERGIE d'Osswald	22 760,24 € HT
EST RESEAUX de Phalsbourg	39 131,50 € HT
REMOND ELECTRICITÉ de Wingersheim	21 980,00 € HT
BILD SCHEER de Hoenheim	26 979,40 € HT
VIGILEC de Sélestat	25 624,50 € HT

Le Conseil Municipal, considérant les critères de jugement des offres conformément au Code des Marchés Publics et sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres :

- **DÉCIDE** d'attribuer les marchés publics à :

Lot 1 – voirie et réseaux à l'entreprise **JEAN LEFEBVRE** à SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER pour un montant de **426.064,10 € HT**

Lot 2 – éclairage public à l'entreprise **REMOND** à WINGERSHEIM pour un montant de **21.980,00 € HT**

- **AUTORISE** le Maire à signer les marchés à intervenir.

(1 abstention)

DCM 55-2014

1 – Commande publique

1.5 – Transactions/protocole d'accord transactionnel

Acquisition d'une licence IV de débit de boissons

Le Maire informe les élus que suite à la liquidation judiciaire du débit de boissons TWILIGHT, leur licence IV est vacante. Il souligne l'opportunité pour la collectivité d'acquérir une seconde licence pouvant être affectée à un nouvel exploitant ou à une association communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** l'acquisition par la Commune de WINGERSHEIM de la licence IV du débit de boissons « TWILIGHT » pour la somme de **4.000 €**
- **AUTORISE** le Maire à entreprendre toutes les démarches et formalités réglementaires nécessaires
- **CHARGE** le Maire à la conclusion de l'acte.

(adoptée à l'unanimité)

DCM 56-2014

4 – Fonction publique territoriale

4.1 – Personnel titulaire et stagiaire de la FPT

Modification du coefficient d'emploi d'un agent titulaire

Le Conseil Municipal,

VU l'engagement de Mme THOMANN Fanny en date du 1^{er} septembre 2011 à raison de 28/35^e en qualité d'Adjoint Administratif de 2^e classe ;

VU la mise à disposition de cet agent à la Commune de GRASSENDORF à raison de 6/35^e depuis le 1^{er} mars 2013 pour une durée initiale de 3 ans ;

Considérant que le contrat portant remplacement de la secrétaire dans la Commune de WALTENHEIM SUR ZORN avec une durée hebdomadaire de service de 12 heures prendra fin le 30 septembre 2014 ;

Considérant la modification prévisionnelle de l'effectif administratif de la Commune de WINGERSHEIM

Et après en avoir discuté :

- **DÉCIDE** de créer un poste **d'Adjoint Administratif de 2^e classe à temps complet** à raison de 36/35^e à compter du 1^{er} octobre 2014
- **PRÉCISE** que la mise à disposition à raison de 6/35^e reste effective
- **AUTORISE** le Maire à établir l'arrêté correspondant après avis du Comité Technique Paritaire auprès du Centre de Gestion à LINGOLSHEIM

(adoptée à l'unanimité)

DCM 57-2014

8 – Domaines de compétences par thèmes

8.4 – Aménagement du territoire

Réseau des sous-préfectures dans le département - avis

Le Maire soumet aux élus le projet de réorganisation des arrondissements dans le Département du Bas-Rhin par les Services de l'Etat dans le cadre des restructurations des Sous-Préfectures à compter du 1^{er} janvier 2015. Les documents joints à la convocation précisent ainsi qu'à compter de cette date, notre commune sera rattachée à l'arrondissement de SAVERNE en raison de la suppression de l'entité arrondissement de Strasbourg-Campagne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** du projet de rattachement de la Commune de WINGERSHEIM à l'arrondissement et donc à la **Sous-Préfecture de SAVERNE** à compter du 1^{er} janvier 2015
- **SOUHAITE** que les Services de l'Etat affectés à SAVERNE soient renforcés afin de pouvoir poursuivre leurs missions auprès des collectivités locales.

(adoptée à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire : FREUND Bernard